



transformée en gruyère, profite directement aux djihadistes. Ces derniers financent leurs campagnes guerrières grâce à la vente de ces pièces. Les sommes en jeu sont conséquentes: selon les chiffres de la CIA, le trafic illicite d'antiquités rapporterait entre 6 et 8 milliards de dollars par an. Et la source n'est pas près de se tarir! En effet, la terre de ces régions du Moyen-Orient, ancien berceau de la Mésopotamie, regorge de trésors.

«Le pillage des vestiges archéologiques n'a jamais été aussi préoccupant, s'alarme Edouard Planche. Les enjeux ne sont plus seulement de l'ordre patrimonial mais touchent également à ceux de la sécurité internationale.»

Fondamentalement hostiles à tout ce qui ne relève pas de leur vision de l'islam, les djihadistes démantèlent, au cours de saccages exhibés dans des vidéos de propagande, les monuments et les sépultures qu'ils considèrent «haram» (interdits). Après la destruction en juillet 2014 du tombeau du prophète Jonas à Mossoul, ce sont les vestiges de la cité assyrienne de Nimroud, fondée au XIII<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., qui ont été pulvérisés en mars dernier. Depuis le 21 mai dernier, l'Etat islamique s'est emparé de la cité antique de Palmyre.

Quelles sont les mesures mises en place pour lutter contre ce trafic? Le 12 février, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 2199 (<http://www.voltairenet.org/article186758.html>) qui condamne les destructions du patrimoine culturel irakien et syrien commises notamment par l'Etat islamique et contraint les États à prendre des mesures pour endiguer le trafic. Interpol tient par ailleurs une base de données à jour sur son site internet des œuvres volées.

De son côté, Berne a adopté une législation stricte. Longtemps considérée comme le «salon-lavoir des œuvres d'art», la Suisse s'est rachetée une conduite en ratifiant dès 2003 la Convention de l'Unesco sur le trafic illicite des biens culturels (<http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/>) et en promulguant en 2005 la loi fédérale sur le transfert des biens culturels. La Confédération participe en outre à l'échange d'informations.

«Sur les 45 581 objets enregistrés dans notre base de données, 1267 ont été signalés par la Suisse», indique Fabrizio Panone, officier du renseignement criminel chez Interpol.

Plus récemment, la Suisse a joué un rôle pionnier: la loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, de catastrophes ou de situations d'urgence (<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20122172>) est la seule au monde à consacrer le principe du refuge des biens culturels. Ainsi, les biens gravement menacés dans leur pays peuvent être entreposés à titre temporaire en lieu sûr en Suisse.

Comment expliquer qu'en dépit d'un cadre légal strict et de contrôles douaniers renforcés, des pièces pillées remontent toujours à la surface sur le marché légal?

Contacté, Jean-Robert Gisler, de la police judiciaire fédérale, a répondu «que des enquêtes étaient actuellement en cours». S'agissant du financement de l'EI en partie grâce au trafic des biens culturels, «les liens possibles avec la Suisse font l'objet de recherches au plan international», répond-il.

En attendant, il incombe à chaque individu d'acheter avec précaution les œuvres provenant de cette région. En effet, au final il n'y a pas d'offre sans demande. «Les véritables coupables sont donc les acheteurs», conclut Arthur Brand.

2 Juin 2015

**PAR AMANDA CASTILLO** (<http://www.bilan.ch/author-import/amanda-castillo>)

Source: <http://www.bilan.ch/economie-plus-de-redaction/suisse-point-de-chute-dun-traffic-dart-inquietant>  
(<http://www.bilan.ch/economie-plus-de-redaction/suisse-point-de-chute-dun-traffic-dart-inquietant>)

 <http://twitter.com/share> ? 12

 Palmyre ()

Je soutiens Arrêt Sur Info  
(<http://arretsurinfo.ch/donations/>)

- Accueil (<http://arretsurinfo.ch/accueil/>)
- International (<http://arretsurinfo.ch/category/international/>)
- Politique (<http://arretsurinfo.ch/category/politique/>)
- Médias (<http://arretsurinfo.ch/category/medias/>)
- Société (<http://arretsurinfo.ch/category/societe/>)
- Culture (<http://arretsurinfo.ch/category/culture/>)
- Vidéos (<http://arretsurinfo.ch/category/videos/>)
- Silviacattori.net (<http://silviacattori.net/>)
- A propos (<http://arretsurinfo.ch/qui-sommes-nous/>)
- Charte d'Arrêt sur info (<http://arretsurinfo.ch/page-d-exemple/>)
- Participer (<http://arretsurinfo.ch/blog/>)
- Auteurs référencés (<http://arretsurinfo.ch/auteurs/>)
- Contact (<http://arretsurinfo.ch/contact/>)
- Pourquoi une donation ? (<http://arretsurinfo.ch/pourquoi-une-donation-2/>)
- Proposez vos traductions (<http://arretsurinfo.ch/proposez-vos-articles/>)

© 2015 Arrêt sur Info. All Rights Reserved.

